STATISTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LA POPULATION ACTIVE

DONNÉES DE DÉCEMBRE 2024 (PUBLIÉES EN JANVIER 2025)

ÉLIGIBILITÉ POUR L'ASSURANCE-EMPLOI – DONNÉES DÉSAISONNALISÉES

Éligibilité pour l'assurance-emploi : À partir du 12 janvier 2025 jusqu'au 8 février 2025

Région d'assurance-emploi	Taux de chômage	Nombre minimum d'heures d'emploi assurables	Nombre de semaines de prestations régulières (en fonction du nombre minimum d'heures)
Fredericton-Moncton-Saint John	6,4 %	665	15
Madawaska-Charlotte	7,3 %	630	17
Restigouche-Albert	10,0 %	560	20
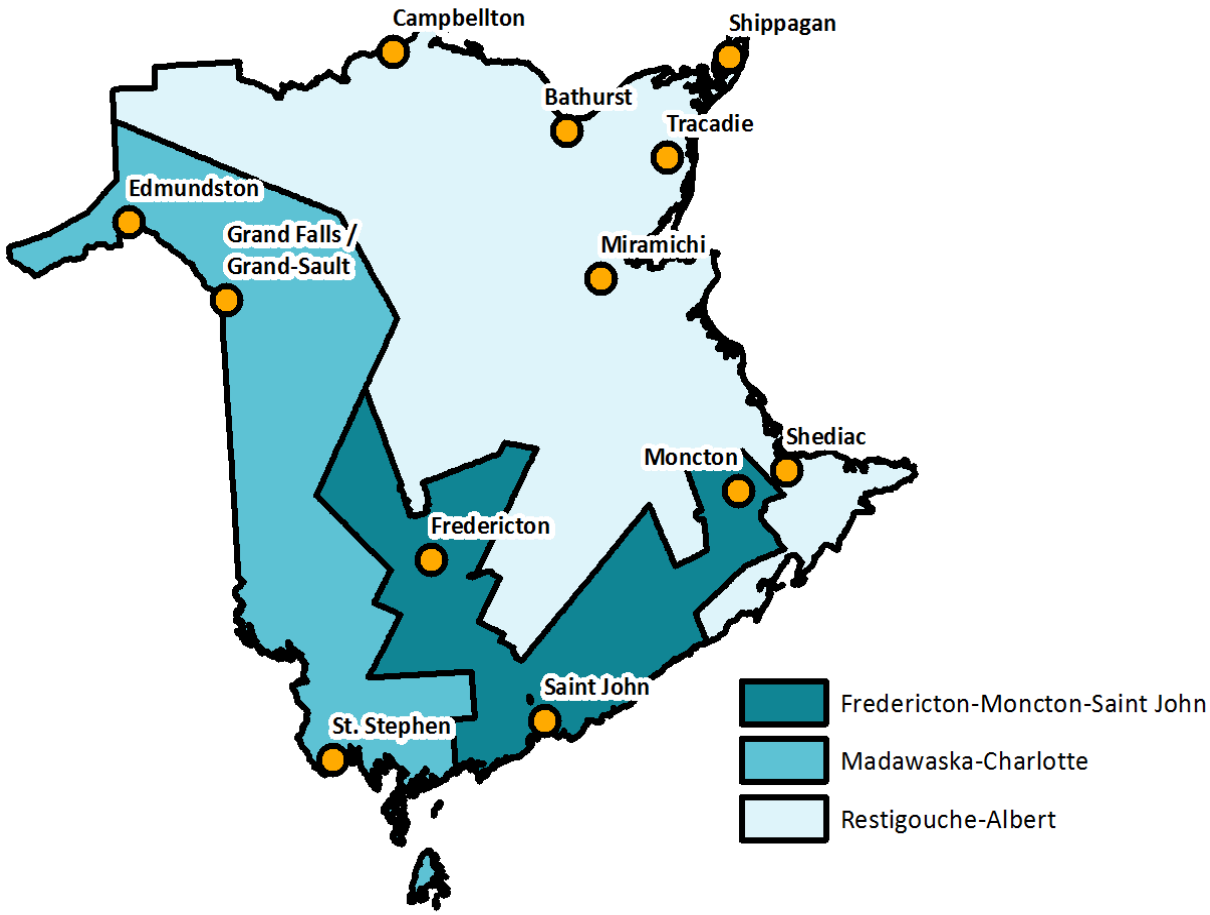
Si vous êtes un travailleur saisonnier, vous pourriez être admissible à 5 semaines supplémentaires de prestations